



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU T.T.T.
EN DATE DU SAMEDI 14 MARS 2020**

Association

Tampon Tennis de Table



LIEU : salle de réunion du stade Klébert PICARD

97430 LE TAMPON

HORAIRE : 17 H 00

DEROULEMENT

Dossier suivi par

Marc DUBOURDIEU
Président

Téléphone
02 62 57 62 58

Courriel
tampontt@travelmad.fr

Adresse
25 rue Benjamin Hoareau
97430 LE TAMPON

Site Internet
tampon-tennis-de-table.re

Salle spécialisée
Gymnase William Hoarau
35 rue Charles Baudelaire
97430 LE TAMPON

Agrément Ministériel
974 8760

Siret
49231936300023

Code APE
9312Z

Code APS
97409ET0103

- Signature de la fiche de présence (Cf. document joint)
- Le président souhaite la bienvenue à tous les adhérents qui se sont déplacés pour assister à l'Assemblée Générale Élective.
- Pour rappel, les A.G.E. sont organisées tous les 4 ans. Nous adoptons une mesure initiée depuis 4 ans maintenant, à savoir organiser les Assemblées Générales au mois de mars, afin d'être le plus possible en phase avec le dossier ANS (ex CNDS).
- Le président annonce que la présentation des différents rapports (moral et d'activité, financier), du compte de résultat 2019 et du budget prévisionnel 2020 sera faite de manière simplifiée. En effet ces documents ont été envoyés à chacun des adhérents de l'association. Ces derniers ont eu tout le loisir de les étudier. Les questions sur ces documents seront abordées à la fin de la présentation.
- Le président remercie les différents membres du Conseil d'Administration qui l'ont aidé à rédiger les documents présentés pour cette A.G. Élective.
- Les différents points « positifs » et « négatifs » relevés dans les différents comptes rendus sont repris de manière simplifiée au travers d'une présentation vidéo projetée.

L'association compte 105 adhérents à ce jour. 12 personnes étaient présentes ou représentées lors de cette Assemblée Générale Élective, 12 suffrages ont été exprimés à chaque vote.

ORDRE DU JOUR

Aucun adhérent n'en exprimant le besoin, les votes se déroulent à main levée.

2/3

1. Compte-rendu moral et d'activité de l'exercice 2019 (Cf. document joint)

→ **ADOPTE** à l'unanimité

2. Compte-rendu financier de l'exercice 2019 (Cf. document joint)

→ **ADOPTE** à l'unanimité

3. Budget prévisionnel pour l'exercice 2020 (Cf. document joint)

→ **ADOPTE** à l'unanimité

4. Renouvellement du Conseil d'Administration

→ L'ensemble du Conseil d'Administration est renouvelé. C'est le membre le plus âgé de la réunion qui préside les débats (Robert RICHARD).

→ Les personnes suivantes se sont déclarées pour faire partie du Conseil d'Administration pour la mandature 2020/2024 : Philippe ANSIAUX - Jean-Marie BODIN - Frédéric DELCHIER - Marc DUBOURDIEU - Annaëlle ETHEVE - Nathan PAYET - Lyne-May CHELLIER - Christophe MOUQUET - David MOUQUET - Thomas PAYET - Robert RICHARD - Patrice ROBERT - Patrick SCHILLI - Sandrine THIEN CHOW KANG

→ Conformément à nos statuts qui prévoient un nombre maximum de 21 membres, toutes les personnes qui ont posé leur candidature sont éligibles. Le groupe présent propose un vote à main levée.

→ Toutes les personnes sont élues à l'unanimité.

5. Élection au sein du C.A.

→ Marc DUBOURDIEU demande la fonction de président d'association. Il est reconduit dans ses fonctions à l'unanimité.

→ Le vice-président est Robert RICHARD

→ La secrétaire générale est Lyne-May CHELLIER

→ Le trésorier est Philippe ANSIAUX

→ Le trésorier adjoint est Patrick SCHILLI

6. Présentations du nouveau CA et des fonctions de chacun de ses membres à l'Assemblée Générale.

→ L'Assemblée Générale approuve l'élection, la composition du Bureau. Les fonctions des autres membres du CA seront déterminées lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration.

→ Le nouveau président remercie l'assemblée pour le témoignage de sa confiance renouvelée.

7. Représentation du club du T.T.T. lors de l'Assemblée Générale Élective de la L.R.T.T.

→ L'AG donne tout pouvoir à Marc DUBOURDIEU pour représenter l'association lors de la prochaine Assemblée Générale Élective de la Ligue.

3/3

8. Questions diverses

→ On déplore le manque de coordination avec les associations USEP en 2019.

→ Il est demandé de prévoir sur une saison, les rencontres du CA afin que les gens soient avertis longtemps à l'avance.

→ Devant la baisse de la fréquentation des Féminines, de nouvelles mesures financières vont être prises : une licence gratuite pour trois copines amenées au club.

→ Possibilité d'entraîner les jeunes élèves des écoles de Trois-Mares à partir de la rentrée de septembre 2020.

La séance est levée par le président à 18 h 30. Un pot « sanitaire » est pris en commun.

La secrétaire



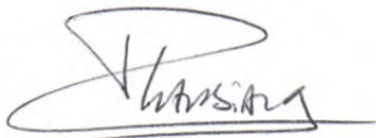
Lyne-May RALAIVAO

Le président



Marc DUBOURDIEU

Le Trésorier



Philippe ANSIAUX